



Parc national des Cévennes

Objet

Dossier PC n° 030 298 15 A0003
Consultation des personnes publiques

Direction départementale des territoires et de la mer
A l'attention de Monsieur Christophe BONNEMAYRE
89 rue Wéber
CS52002
30907 Nîmes Cedex 2

Suivi par

Eric DESSOLIERS
04 66 49 53 63
eric.dessoliers@cevennes-parcnational.fr
SDD/ED-cl.2015 **2385**

Date

Florac, le **19 OCT. 2015**

DDTM du GARD
URBA - FISCALITE

28 OCT. 2015

Courrier arrivé

Monsieur,

Je réponds à votre demande d'avis du 28 août 2015 reçu le 18 septembre 2015, sur la construction d'un parc photovoltaïque au sol au lieu-dit Ancienne mine de Carnoulès sur la commune de Saint Sébastien d'Aigrefeuille.

Le Parc national des Cévennes soutient cette démarche participative de développement des énergies renouvelables, qui permet de requalifier un ancien site minier dégradé, j'émet donc un avis favorable à ce projet avec les recommandations techniques suivantes :

Comme indiqué dans les documents présentés, la gestion future du site sera un enjeu majeur pour le bon écoulement des eaux superficielles et l'intégration paysagère du projet. A ce titre, il est recommandé de ne pas pratiquer un élagage des flèches des arbres en périphérie : le recépage des feuillus semble mieux adapté au contexte et à la biologie des arbres. Afin de ne pas réaliser de trouées dans le couvert forestier, les végétaux à recéper pourront être sélectionnés et marqués précisément.

En outre, par souci de cohérence avec l'engagement de la commune de ne plus faire appel à des produits phyto-sanitaires pour l'entretien de ses espaces publics, la gestion de la couverture végétale des sols pourra être pratiquée sans recourir à des produits de synthèse.

Au besoin, l'entreprise pourra prendre contact avec un agent de l'établissement public du Parc national des Cévennes au moins 15 jours avant le démarrage des travaux (Eric Dessoliers, chargé de mission Urbanisme et Paysage, tél. 04.66.49.53.63).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Le Directeur de l'établissement public
du Parc national des Cévennes,

LAURENCE DUTET
Directrice adjointe du Parc
national des Cévennes



Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais • 48400 Florac

Tél. +33 (0)4 66 49 53 00 • Fax: +33 (0)4 66 49 53 02

www.cevennes-parcnational.fr • info@cevennes-parcnational.fr